

RUGC 2019

37èmes Rencontres Universitaires de Génie Civil de l'AUGC

CANDIDATER AU PRIX « René Houpert »

Déclaration d'intention

Les candidats devront d'abord soumettre un acte de candidature. Ensuite ils devront soumettre un article de 8 pages.

Faire acte de candidature avec l'accord du directeur de thèse.

Candidature à déposer sur la plateforme de soumission ([en y joignant le formulaire](#)).

Dates importantes

- **31 mars 2019** : Déclaration de candidature et soumission de la communication (8 pages) - [Modèle à télécharger](#)
- **20 mai 2019** : Notification aux auteurs (acceptation et commentaires du comité scientifique).
- **5 juin 2019** : Limite de retour des communications corrigées.

Responsable du prix « René Houpert » : [Ouali AMIRI](#)

Article

Rédiger et soumettre un article de 8 pages (dans la rubrique déposer).

Ne mentionner que le nom du doctorant dans la liste des auteurs.

L'article sera soumis à un expert pour évaluation.

L'auteur devra corriger son article pour prendre en compte les remarques du correcteur.

Présentation orale

Phase de sélection :

- *La présentation se déroulera lors des Rencontres en sessions parallèles.*
- *10 minutes de présentation avec introduction et conclusion en anglais.*

Phase finale :

- *La présentation se déroulera lors des Rencontres en session plénière.*
- *15 minutes de présentation avec introduction et conclusion en anglais.*
- *Les candidats peuvent modifier leur présentation pour la finale.*

Une attention particulière sera portée au respect du temps imparti.